



Numéro 6

# Bulletin d'information



BULLETIN D'HIVER

24-01-2022

Mesdames, Messieurs, *Chers Corcellois(es)*,

Pour la 2ème année consécutive, la situation sanitaire et les mesures gouvernementales nous ont contraints à annuler la cérémonie des vœux qui était programmée pour le vendredi 14 janvier 2022.

Cette décision a été prise avec regret tant ce moment de rencontre et d'échange est important pour les habitants de Corcelles-les-Monts et leurs élus.

Nous espérons pouvoir organiser, dans un format identique, une réunion publique avant le deuxième anniversaire de notre élection. Ce serait l'occasion de faire le point sur notre activité passée, vous présenter nos futurs projets, répondre à vos questions et terminer sur une note festive.

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, malgré la période difficile que nous traversons, avec une attention toute particulière pour celles et ceux qui personnellement ou professionnellement sont impactés par cette pandémie.

*Bonne et heureuse année 2022*

*Le Maire : Gérard HERRMANN*



## C'est tout nouveau : la boîte à livres

A l'initiative de la municipalité, une boîte à livres est maintenant à disposition des Corcellois. Installée dans le lavoir place de l'Eglise, elle est accessible en semaine de 8h à 15h30. Bonnes lectures !

**Recensement citoyen** : Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

**La démarche de recensement est à effectuer en mairie du domicile.**

## Le Comité Communal d'Action Sociale - Compte rendu d'activité 2021

**Président** : M. Herrmann Gérard, **Vice-présidente** : Mme Bertillon Nathalie, **Membres élus** : Mmes Lemaire Monique, Gavand-Tupinier Christine, Palheiro Emanuela, **Membres non élus** : Mmes Charre Gaëlle, Amiot Solange, MM. Gérard Jean-Yves, Dos Santos Victor

Cette année le C.C.A.S. s'est réuni à plusieurs reprises et a beaucoup travaillé en distanciel.

Outre les missions à caractère social dont le C.C.A.S. a pu avoir connaissance et qui, comme il se doit, ont été traitées en toute discrétion, les actions suivantes ont été réalisées :

- Courant avril, nous avons effectué un recensement des personnes âgées de 75 ans et plus, voulant se faire vacciner, afin d'organiser le passage d'un vaccinobus et nous avons eu 34 volontaires. Le 7 avril, seuls 20 d'entre eux ont pu finalement bénéficier du vaccin Pfizer par suite d'un dysfonctionnement organisationnel indépendant du C.C.A.S.
- Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser le repas des Aînés.
- Le 8 octobre, une intervention de la FAPA Seniors 21 en relation avec les caisses de retraites a été mise en place, afin de présenter les Ateliers Bons Jours. Les participants ont pu découvrir gratuitement quatre démonstrations de leur choix parmi les 5 thèmes suivants : mémoire, sommeil, équilibre, nutrition et logement. Ce rendez-vous a été l'occasion pour nos seniors d'en apprendre plus sur la prévention de la santé et d'échanger avec des professionnels. A partir de janvier 2022, 10 séances sur la mémoire, de 3h30 chacune, sur inscription, sont prévues en salle saint Vincent.
- La distribution des colis de fin d'année pour les Aînés a été effectuée courant décembre. Ils ont été composés par les membres du C.C.A.S. avec des produits 100 % bourguignons et conditionnés sur place. 100 colis ont ainsi été distribués pour un montant de 3 731€ (couple = 40,57€, individuel = 29,95€).
- L'organisation de l'arbre de Noël s'est déroulée le dimanche 12 décembre 2021, de 15h à 18h. Nous avons itéré la formule de l'année dernière en l'améliorant. Les familles ont reçu une invitation personnalisée et 60 enfants sont venus retirer leurs cadeaux et friandises auprès du Père Noël qui était accompagné cette année par son lutin et la Mère Noël. Deux maquilleuses étaient présentes pour les enfants ainsi qu'un atelier coloriages. Une boisson chaude et un goûter ont été servis aux parents et aux enfants. Le coût de cet après-midi s'est élevé à 1 394 €.

**Inscription sur les listes électorales** : pour participer aux élections présidentielles qui se dérouleront les 10 et 24 avril, les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont le 2 mars (en ligne) ou le 4 mars (par formulaire à imprimer ou sur place en mairie ou consulat). Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin.



### Les archives communales

Depuis le 11 janvier, et pour une durée de 4 mois, Jules Mohrain étudiant en Master « Archives » à l'Université de Bourgogne, effectue un stage à la mairie.

Encadré par Madame Cécile Robin, archiviste départementale, et Yves Laplacette, premier adjoint, il est chargé du classement des archives communales et de leur inventaire, après avoir procédé aux éliminations réglementaires.

Ce travail sera aussi l'occasion de lister l'ensemble des documents concernant l'histoire de notre commune, susceptibles d'être présentés ultérieurement lors d'une exposition destinée aux habitants.

*Toutes les actualités importantes sont sur [www.corcelles-les-monts.fr](http://www.corcelles-les-monts.fr) et sur l'application mobile Panneau Pocket.*

*Retrouvez le marché des Monts sur : [www.facebook.com/marcheDeCorcellesLesMonts](https://www.facebook.com/marcheDeCorcellesLesMonts)*

**Responsable publication** : Gérard Herrmann - Maire

[mairie@corcelles-les-monts.fr](mailto:mairie@corcelles-les-monts.fr)

**Ouverture secrétariat** : mardi 9h30-12h30, jeudi 14h-18h, vendredi 9h30-12h30 et 15h-18h

**Tél secrétariat** : 03.80.42.93.40

Sur toute  
la  
commune

